

# L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, UN ENJEU POUR LES ÉCOLES ET POUR LES FAMILLES

Le 19 janvier dernier, la coordination Accueil Temps Libre de Schaerbeek – le SAES – organisait un événement nommé *Visons la qualité*. L'objectif de la matinée était de mettre en évidence les bonnes pratiques de l'accueil extrascolaire, avec l'enfant au centre du débat. Les participant·e·s et intervenant·e·s se sont posé la question suivante : comment atteindre la qualité de l'accueil extrascolaire dans les écoles ?



Par Geoffrey Dony,  
coordinateur accueil temps  
libre de Schaerbeek

La matinée s'est articulée à partir de la vidéo *L'accueil extrascolaire, un enjeu pour les écoles et pour les familles*<sup>1</sup> produite par le SAES en 2022 et réalisée par l'ASBL Switch. Cet outil de sensibilisation propose un accueil idéal et met en avant certaines bonnes pratiques : proposition de contrats stables, mise en place d'un plan de formation, organisation de réunions, etc. Plusieurs intervenant·e·s ont été invité·e·s à prendre la parole après la diffusion de la vidéo afin de représenter le secteur et de susciter la réflexion<sup>2</sup>.

L'accueil extrascolaire est un secteur fragile et peu valorisé. Certaines écoles ne peuvent pas toujours proposer un service de qualité aux enfants et aux familles. Or, l'extrascolaire est un enjeu pour ces dernières : il permet de concilier la vie professionnelle et familiale. De fait, le temps extrascolaire fait partie intégrante de la journée des enfants. Certains enfants arrivent à l'école à 7h30 et repartent à 18h et passent donc parfois autant de temps en classe qu'en ATL. De plus, contrairement aux idées reçues, si le temps extrascolaire est bien pensé, il favorise l'apprentissage, la sociabilisation et l'amusement sans objectif précis à atteindre. Ce temps offre donc de nombreux bénéfices pour les enfants.

## Un accueil extrascolaire de qualité : un droit pour les enfants

Comme l'a rappelé Bernard De Vos, l'ancien Délégué général aux droits de l'enfant, dans de son introduction : quand on évoque les droits des enfants, il n'y a pas de hiérarchie parmi les droits dont disposent les enfants. Le droit au jeu, le droit aux loisirs et le droit au repos sont aussi importants que le droit à l'instruction par exemple. Et puis, comme l'a précisé Stéphane Aujean lors de la

conclusion de la matinée, les enfants ont droit à un accueil temps libre de qualité, "c'est sa perspective qui doit guider notre action. Pour accueillir un enfant, il faut un personnel qualifié et travailler dans de bonnes conditions".

Par ailleurs, si on se fie au baromètre de la Ligue des familles, on s'aperçoit que 64 % des familles en Fédération Wallonie-Bruxelles utilisent le service de la "garderie" scolaire. Malgré cela, nous constatons qu'à Schaerbeek la qualité n'est pas toujours au rendez-vous, et cela pour plusieurs raisons.

Il y a tout d'abord la question du manque de soutien financier. Peu d'écoles peuvent se permettre de proposer des contrats stables (CDD ou CDI) aux accueillant·e·s extrascolaires. À Schaerbeek, il existe une disparité entre le réseau communal et le réseau libre. 25 % du personnel extrascolaire est engagé avec un contrat CDI dans le réseau libre pour 81 % dans le réseau communal.

## Accueillir versus surveiller

Pour encadrer les enfants, les écoles n'ayant pas la possibilité de proposer des contrats stables vont soit collaborer avec le bureau ALE, soit faire appel à des bénévoles. Il existe également la possibilité de faire appel au dispositif PTP (Programme de Transition Professionnelle) en collaborant avec Actiris ou le dispositif Article 60 avec le CPAS. Dans un cas comme dans l'autre, nous pouvons parler de "contrats précaires". Ces personnes vont recevoir une rémunération assez faible et ne sont contractuellement pas liées à l'établissement scolaire. Elles ne sont généralement pas incluses dans le personnel et peuvent à tout moment quitter leur "fonction". De plus, elles ne sont pas censées se retrouver seules avec des enfants. Selon le bureau ALE, les agent·e·s envoyé·e·s ont pour seule mission de "surveiller les enfants". Il y a donc parfois une ambivalence en termes d'attente. L'ONE parle d' "accueil" tandis que le bureau ALE parle de "surveillance". Il est, dès lors, compliqué de viser la qualité.

Une autre problématique concerne les temps de travail. Comme on peut le voir dans le graphique, très peu d'accueillant·e·s travaillent à temps plein et les horaires coupés sont de rigueur, même si à Schaerbeek cela concerne principalement le réseau libre. Comme l'a précisé Stéphane Aujean "On peut parler aussi de quelque chose de fondamental, c'est le turnover qui est en lien avec tout le reste.

1/ Compte-rendu 19/01/23 : Visons la qualité ! – SAES (extrascolaire-schaerbeek.be)

2/ Anastasis Korakas (psychologue et formateur au Fraje), Marie Tillière (coordinatrice Secteur Enfance pour la CSC Services publics), Séverine Acerbis (responsable de la cellule Enfance au cabinet de la ministre Bénédicte Linard), Christophe Cocu (directeur général de la Ligue des familles), Annick Cogniaux (responsable Direction Accueil Temps Libre à l'ONE), Laurence Marchal (directrice psychopédagogique à l'ONE)

Quand on vous propose un contrat précaire, des conditions peu optimales et avec un temps de travail difficile, ça ne vous donne pas envie de rester et ça a un impact sur la formation. On a l'impression parfois de jeter de l'argent par les fenêtres et de former des gens qui ne restent pas. C'est problématique."

Ensuite, nous pouvons retenir qu'il existe d'autres facteurs comme le manque de réunions et de formations ou encore le manque de liens entre le monde scolaire et extrascolaire.

À l'instar d'autres secteurs, se réunir entre collègues est une action qui peut contribuer à l'amélioration du projet d'accueil. Cela devrait donc être la norme. Malheureusement, la "culture" de ce type de rencontres n'existe pas. Concernant les formations continuées, certes, le catalogue de l'ONE en propose de nombreuses, mais les directions manquent de temps pour le consulter et envoyer leur personnel en formation. De plus, on s'aperçoit que les personnes employées n'ont pas toujours les compétences de base lorsqu'elles arrivent sur le terrain. Le SAES a déjà rencontré des personnes qui ne parlent pas le français ou qui n'ont tout simplement pas la fibre d'être avec des enfants. Tout cela crée un fossé entre les instituteur-trice-s et les accueillant-e-s, et nous allons donc retrouver une structure verticale avec des fonctions hiérarchisées.

### Le temps extrascolaire, une contrainte pour certaines directions

En tenant compte de tous ces éléments, beaucoup d'écoles ne perçoivent pas les bénéfices et voient ce temps comme une contrainte. Il est donc impossible de viser la qualité et de mettre en place des pratiques pédagogiques et réflexives telles que le jeu libre. Ces écoles vont continuer à parler de "garderie" et de "surveillant-e-s" alors que dans un monde idéal, ils devraient parler d' "accueil extrascolaire" et d' "accueillant-e-s".

De même, comme expliqué dans les constats du SAES, les familles ne perçoivent pas toujours les bénéfices du temps extrascolaire. Pour Christophe Cocu, directeur général de la Ligue des familles : "Si on veut communiquer sur l'AES avec les parents, il faut leur expliquer ce qui est fait avec leurs enfants. Les parents ne peuvent pas évaluer la qualité de l'AES car il n'y a pas assez d'informations. C'est un enjeu important car ils veulent que leurs enfants soient en sécurité, bien accueillis."

Stéphane Aujean a conclu la matinée en se demandant ce qu'on pouvait faire en tant que professionnel-le-s... "C'est une vaste question. En tout cas, repartir du point de vue de l'enfant. C'est l'axe structurant !" Il suggère également de réaliser un travail sur la reconnaissance du secteur : valoriser et informer. "Beaucoup de gens ne savent pas ce que c'est et à quoi ça sert. Si on a ce terme "garderie" qui revient tout le temps, c'est aussi parce que c'est à ça qu'on le rattache et qu'on ne voit pas ce que ça peut apporter d'autre. C'est un message compliqué à faire passer. Quand on regarde l'accueil des écoles, il y a un taux de fréquentation très variable. Certains parents ne voient pas l'intérêt de laisser leurs enfants à l'accueil extrascolaire et quel en est le sens."

Il y a donc un travail autour de l'image mais aussi autour des finances. Celui-ci doit toucher le personnel afin qu'il soit plus stable avec des meilleurs statuts et un meilleur temps de travail.

Lors de cet événement, le SAES a présenté 10 constats majeurs qui sont accompagnés de recommandations. Il s'agit d'une liste non-exhaustive et de constats liés à la réalité schaarbeekoise.

Ces constats ainsi que la vidéo se trouvent sur le site du SAES : <https://extrascolaire-schaerbeek.be/spip.php?rubrique36>

